

## De la Marseillaise

Lorsqu'en 1964, le Général De Gaulle fit le tour des pays d'Amérique du sud, il visita un ou deux pays gérés par des gouvernements très conservateurs pour lesquels la *Marseillaise* était considérée comme séditeuse en tant que chant de ralliement des partis socialistes clandestins. Le protocole obligeant les autorités à faire jouer notre hymne, De Gaulle pouvait alors faire figure de libérateur. D'ailleurs, le peuple séditieux en profita largement, notamment quand des représentants indigènes boliviens firent jouer au général ce terrible chant révolutionnaire, à la flûte de pan.

En effet, si pour nous, Français, *La Marseillaise* est notre hymne national, il est pour le reste du monde un hymne révolutionnaire qui, longtemps, demeura interdit dans la plupart des dictatures, à l'exception notable des dictatures prolétariennes, établies suivant le modèle de notre Révolution.

On se souviendra de Lénine, en 1917, amené par les Allemands à Saint-Pétersbourg, accueilli sur le quai de gare par *La Marseillaise*, de Mao-Tsé-Toung, en 1935, chantant *La Marseillaise* pour galvaniser ses troupes durant la Longue Marche, et de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), fondée à Paris en 1927, pour laquelle *La Marseillaise* demeure un chant de ralliement des socialistes d'Amérique latine.

Il est parfois bon de rappeler tout cela à certains de nos concitoyens qui, mal informés, ne pensent qu'à un chant de guerre trop violent pour des oreilles puériles, mais néanmoins, supposé nous faire gagner un match de foot. *La Marseillaise* serait pour eux une sorte de succédané du terrible *Haka* maori, hurlé par les rugbymen néo-zélandais à chaque début de partie...

*La Marseillaise* n'est pas que cela.

*La Marseillaise* est certes un chant de guerre. C'est d'ailleurs son premier titre, en avril 1792 : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin dédié au général Luckner*. Strasbourg étant assiégée par les armées austro-hongroise et prussienne, le maire, Philippe-Frédéric de Dietrich, en passa commande à l'officier du génie, Rouget de Lisle, rencontré au sein d'une loge maçonnique. Le cahier des charges est clair : il faut un chant de guerre pour redonner le moral aux Strasbourgeois affamés. Et ça marche !

Ces paroles martiales sur une musique aux accents mozartiens font fureur et se répandent en quelques mois dans les corps de volontaires venus du sud de la France se rassembler à Paris. Ainsi, le chant devient « Le Chant des Marseillais », puis « La Marseillaise ».

Si comparé aux autres hymnes, son histoire est peut-être banale, ses paroles, elles, le sont moins.

En effet, *La Marseillaise* est le premier chant profane dont se dote un peuple. Les autres hymnes sont des sortes de prières cherchant à se concilier une quelconque divinité, à l'image du fameux « Dieu sauve le roi » que les Anglais nous empruntèrent, connu sous le titre actuel de « *God Save The Queen* ».

Chez les Français, Dieu n'existe que sous forme t'interjection : « Grand Dieu ! ». Et encore, l'expression aurait-elle été au pluriel que cela eût perfectionné cette imitation de

l'exhortation latine qu'est *La Marseillaise*. Nous aurions alors vraiment une invocation des divinités au moment du sacrifice propitiatoire, susceptible de les concilier à une entreprise guerrière, pour un avenir meilleur. Ainsi, cela consiste, par l'intersession de Mars, à faire le don à Cérès, du sang du soldat blessé, offert en une libation qui fertiliserait le sillon du champ de blé. En pleine mode néo-classique, voilà quel peut être le sens d'un hymne composé par un citoyen né en 1760, dans une bonne famille, élevé aux lettres latines, et à destination d'une armée populaire, issue à 80 % du monde rural. Il suffit donc de lire les six strophes attribuées à Claude-Joseph Rouget de Lisle pour constater que le vocabulaire appartient au registre antiquisant de la guerre et de l'agriculture : « Gloire », « étendard », « féroces soldats »... puis « sillons », « campagnes », « joug »...

*La Marseillaise*, un chant violent et cruel ? Non, un chant de légitime défense !

Il faut alors rappeler le contexte de ce printemps 1792 : les acquis sociaux de 1789 (Déclarations des droits de l'homme et du citoyen, abolition des privilèges), sont alors attaqués de toutes parts, les puissances monarchiques d'Europe prennent les armes afin de rétablir l'ordre ancien. Les citoyens français sont alors les seuls à vivre libres de leurs destinées.

L'armée française, comme toutes les armées d'Europe, était jusqu'alors composée de mercenaires et d'engagés, parfois de force, encadrés par des officiers issus de l'aristocratie. La Révolution changea cela. Dès février 1792, il fut établi que les soldats élisent leurs officiers. Beaucoup d'aristocrates furent ainsi reconduits dans leurs fonctions (Rouget de Lisle) mais aussi beaucoup de citoyens du peuple, volontaires aux armées purent devenir officiers. C'était quelque chose de vraiment nouveau, qui n'avait été pratiquée que dans certains corps durant la guerre d'indépendance des Etats-Unis, et qui fut, plus tard, reprise quelques temps par Léon Trotski dirigeant l'Armée rouge.

Bref, nous avons donc, d'une part, des armées étrangères bien entraînées et équipées, dirigées par des aristocrates désireux de restaurer l'ordre ancien (« C'est nous qu'on ose méditer/ De rendre à l'antique esclavage ! ») ; de l'autre, des citoyens libres, volontaires issus du peuple, dépenaillés et sans entraînement, mais dirigés par des officiers qu'ils ont choisis et qui savent tous pourquoi ils se battent (« Liberté, liberté chérie, / Combat avec tes défenseurs ! »).

Alors que les autres hymnes chantent avec vanité la supériorité d'un peuple et d'une terre sur le reste du monde, *La Marseillaise* chante la défense de la dignité et le droit d'un peuple à choisir son avenir.

Raciste, xénophobe *La Marseillaise* ? Allons donc ! Sachez d'abord qu'elle fut dédiée à un étranger, un Bavarois, Nicolas Luckner, officier de l'armée française. Et puis, apprenez à vivre et sachez que le sang, chez tous les peuples — les femmes, dès l'adolescence le savent — le sang est un symbole universel de fécondité. Quant à l'impureté, elle reste à définir... Est-ce celui des ennemis ? Est-ce celui du peuple enfin souverain, fier de la simplicité de son origine ?

Une question reste : peut-on être cruel et raciste et pourtant chanter en une cinquième strophe qu'il faut épargner les soldats ennemis, forcés de se battre contre nous pour les seuls intérêts de la classe dirigeante d'alors : « Français, en soldats magnanimes/ Portez ou retenez vos coups !/ Epargnez ces tristes victimes à regret s'armant contre nous ! » ? C'est en tout cas

ce qui fait de *La Marseillaise*, contrairement à ce que pensent ses détracteurs, un hymne unique et subtil qui apprend le discernement aux foules libres de penser par elle-même et de prendre en main leur avenir.

Et c'est ainsi que les peuples du monde, attirés par la liberté française, se sont à leur tour emparés de *La Marseillaise* pour en faire l'hymne le plus connu de par le monde.